



PACIFIC GENIUS

– ÉDITION 2026 –

– SESSION 1 –

RAPPORT DU JURY DE L'ÉPREUVE DE SÉLECTION

1. Objet du rapport

Le présent rapport a pour objet de présenter les résultats de l'épreuve de sélection Pacific Genius 2026 – session 1 et d'en proposer une lecture analytique.

Il ne se limite pas à une restitution des scores, mais vise à éclairer les logiques de performance à l'œuvre, en mettant en évidence les différentes formes de compétences mobilisées par les candidats (raisonnement, discernement et capacité de projection).

L'analyse s'appuie à la fois sur les résultats quantitatifs et sur l'examen des productions écrites, afin de rendre compte de la diversité des profils et des aptitudes révélées par l'épreuve.

2. Rappel de la structure de l'épreuve

L'épreuve de sélection était construite autour de trois blocs complémentaires :

- Bloc A : raisonnement logique, aptitude à tirer une conclusion juste, compréhension des proportions, analogies et calcul mental ;
- Bloc B : discernement, sens pratique, capacité à choisir la réponse la plus pertinente dans une situation concrète ;
- Bloc C : créativité, capacité de projection, aptitude à proposer un usage nouveau ou une idée adaptée aux réalités polynésiennes. Une question bonus complétait l'épreuve sous forme d'énigme finale.

Cette architecture témoigne d'une volonté de ne pas réduire la sélection à la seule performance scolaire classique, mais d'identifier des profils capables à la fois de raisonner, de juger et d'imaginer.

Le barème de correction, explicitement indiqué aux candidats dès la page de garde du sujet, était le suivant :

- pour les blocs A et B :
 - réponse juste : +1 point ;
 - absence de réponse : 0 point ;
 - réponse erronée : -0,5 point ;
- pour le bloc C : évaluation graduée, fondée sur la pertinence, la clarté et l'originalité de la proposition ;
- pour la question bonus : réponse correcte = +1 point.

Ce barème garantit la transparence des règles de notation et contribue à l'équité de traitement entre les participants.

3. Composition du jury

Le jury de la session 1 de l'édition 2026 du programme Pacific Genius était composé de quatre profils différents :

- Hitiura TCHONG, conseillère technique au numérique auprès du Président de la Polynésie française ;
- Vatea TOOFA, directeur adjoint de la direction générale de l'économie numérique ;
- Teddy CHENE, chef de projet ENT, premier et second degré à la direction générale de l'éducation et des enseignements ;
- Yannick LECORNU, administrateur de la fondation CNRS Science4Reefs.

Le jury a exercé ses missions selon trois principes :

- **objectivité** : exploitation des résultats anonymisés et correction croisée, chaque copie ayant été évaluée par trois correcteurs distincts ;
- **collégialité** : confrontation des appréciations individuelles et échanges visant à harmoniser les pratiques et à garantir la cohérence des évaluations ;
- **transparence et équité** : classement établi exclusivement sur la base des scores obtenus, selon des règles identiques pour tous les candidats.

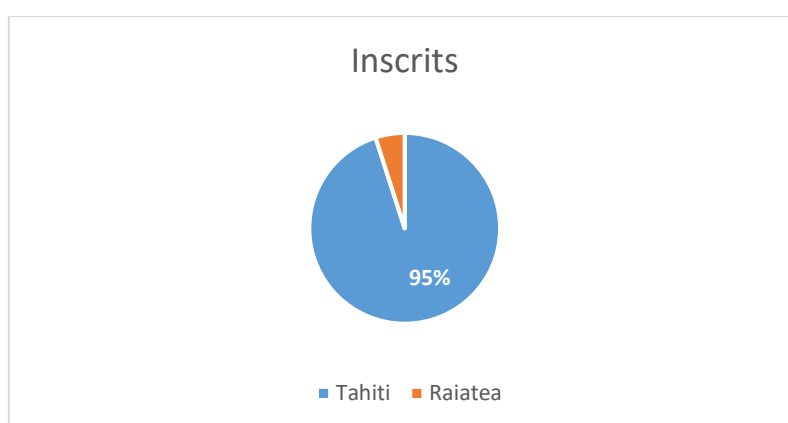
4. Données générales de participation

Au total, 101 lycéens se sont inscrits en ligne. Parmi eux, 75 candidats se sont présentés le jour du test et ont effectivement participé. Le taux de présence s'établit ainsi à 74,3 %.

Ce taux de participation est satisfaisant pour une épreuve de sélection de ce type, même si le volume des absences reste significatif et appelle une analyse complémentaire.

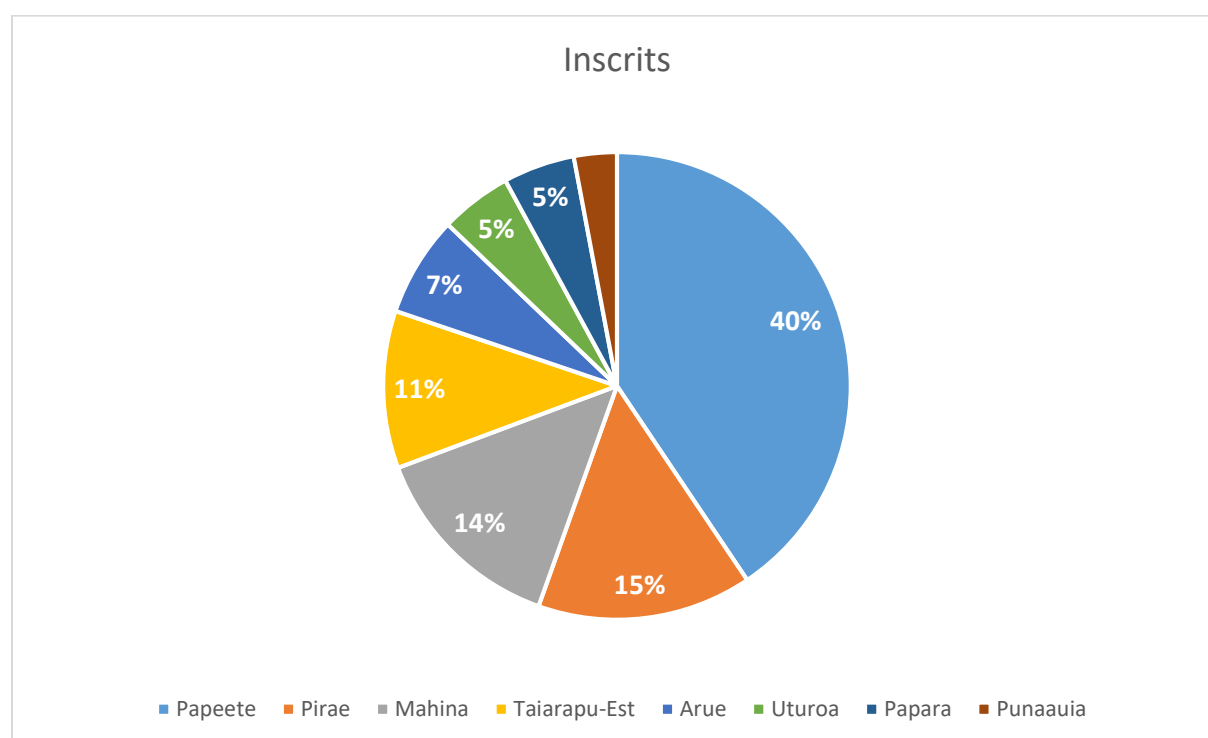
Origine des inscrits et participants par île :

Îles	Inscrits	Présents	%
Tahiti	96	70	73%
Raiatea	5	5	100%
Total général	101	75	74%



Origine des inscrits et participants par commune :

Communes	Inscrits	Présents	%
Papeete	41	34	83%
Pirae	15	10	67%
Mahina	14	10	71%
Taiarapu-Est	11	7	64%
Arue	7	6	86%
Uturoa	5	5	100%
Papara	5	2	40%
Punaauia	3	1	33%
Total général	101	75	74%



Origine des inscrits et participants par établissements :

Établissements	Inscrits	Présents	%
LYCÉE LA MENNAIS	22	19	86%
LYCÉE GÉNÉRAL PAUL GAUGUIN	18	14	78%
LYCÉE DU DIADÈME - TE TARA O MAI'AO	14	9	64%
LYCÉE PROFESSIONNEL DE MAHINA	14	10	71%
LYCÉE SACRÉ CŒUR	7	3	43%
LYCÉE SAMUEL RAAPOTO	7	6	86%
LYCÉE DE UTUROA	5	5	100%
LYCÉE POLYVALENT PAPARA TUIANU LE GAYIC	5	2	40%
LYCÉE POLYVALENT DE TARAVAL	4	4	100%
LYCÉE POLYVALENT ST JOSEPH	2	1	50%
ÉCOLE HOTELIÈRE DE TAHITI	1	0	0%
LYCÉE POMARE IV	1	1	100%
LYCÉE PROFESSIONNEL DON BOSCO	1	1	100%
Total général	101	75	74%

Origine des inscrits et participants par niveau scolaire :

Niveau	Inscrits	Présents	%
Seconde	45	31	69%
Première générale	19	16	84%
Première professionnelle	14	11	79%
Terminale générale	10	7	70%
Première technologique	5	5	100%
Terminale technologique	5	4	80%
Terminale professionnelle	3	1	33%
Total général	101	75	74%

L'analyse de la participation par établissement met en évidence des dynamiques contrastées, tant en volume d'inscriptions qu'en taux de présence.

Plusieurs établissements se distinguent par un niveau élevé de participation, à la fois en nombre d'inscrits et en taux de présence. Ces résultats traduisent une bonne appropriation du programme Pacific Genius par certains établissements, qui ont su mobiliser leurs élèves et assurer leur présence effective le jour de l'épreuve. On observe notamment que les établissements combinant volume d'inscription élevé et taux de présence élevé jouent un rôle structurant dans le vivier de candidats.

À l'inverse, plusieurs établissements présentent des taux de présence plus faibles. Ces écarts peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs, tels qu'un niveau d'information ou d'appropriation inégal du programme, des contraintes organisationnelles (transport, disponibilité, accompagnement), ou une mobilisation pédagogique plus ou moins structurée au sein des établissements. Ces éléments suggèrent que la réussite du dispositif repose en partie sur l'existence de relais actifs au sein des établissements.

L'analyse met en évidence un point central : la mobilisation des candidats dépend fortement de l'implication des équipes éducatives, et parfois même d'initiatives individuelles.

À cet égard, il convient de rappeler que, lors de l'édition précédente, la participation d'élèves de Bora Bora avait été rendue possible grâce à la mobilisation active d'un enseignant, qui avait assuré la promotion du programme et accompagné les candidats. En 2026, l'absence de candidats issus de certains territoires éloignés illustre, en creux, cette dépendance à l'engagement local.

Ces éléments appellent à :

- renforcer les relais dans les établissements ;
- structurer un réseau de référents ;
- améliorer la représentation des archipels.

4. Premiers constats d'ensemble

La session 1 de l'édition 2026 du programme Pacific Genius est calibrée pour un effectif total de 50 participants. Conformément aux modalités de continuité du programme, 6 places sont réservées aux lauréats de l'édition 2025. Le jury était ainsi appelé à établir un classement en vue de pourvoir les 44 places restantes.

Sur les 75 copies effectivement exploitées, la moyenne générale s'établit à 5,65 points, pour un score maximal observé de 13 points et un score minimal de -1,5 point.

La médiane se situe à 5 points, ce qui signifie qu’une moitié des candidats obtient un score inférieur ou égal à ce niveau. La proximité entre moyenne et médiane traduit une distribution globalement homogène, sans effet de concentration excessive sur les scores extrêmes.

Toutefois, l’analyse de la dispersion des résultats met en évidence une variabilité significative des performances, avec un écart marqué entre les candidats les mieux classés et le reste du groupe. Cette dispersion confirme le caractère sélectif de l’épreuve, qui permet de différencier de manière effective les niveaux de maîtrise.

Par ailleurs, le positionnement de la moyenne à un niveau relativement modéré, au regard du score maximal possible, indique que l’épreuve présentait un niveau d’exigence réel, notamment sur certaines questions du bloc A. Cette caractéristique contribue à renforcer la capacité discriminante du test, en évitant les effets de plafonnement.

Dans ce contexte, les résultats observés permettent d’identifier un premier groupe de candidats se distinguant par des performances nettement supérieures à la moyenne, constituant un noyau de tête clairement différencié.

Ainsi, l’épreuve de sélection a pleinement rempli son objectif de hiérarchisation des candidats de manière lisible et objectivable, tout en mettant en évidence des écarts de performance significatifs entre les profils.

5. Analyse par blocs

5.1. Bloc A – Raisonnement logique

- Nombre de questions : 7
- Nombre maximum de points : 7

Le bloc A apparaît comme le plus exigeant de l’épreuve.

- Moyenne du bloc A : 1,11
- Médiane : 1,0
- Minimum : -3,5
- Maximum : 5,5

Le positionnement particulièrement bas de la moyenne, combiné à une médiane proche, traduit un niveau de difficulté élevé, partagé par une large part des candidats. La présence de scores négatifs confirme que le barème pénalisant les erreurs a pleinement joué son rôle, accentuant la dispersion des résultats.

L'analyse détaillée des items met en évidence une hétérogénéité marquée de la réussite selon les questions. Certaines d'entre elles se révèlent fortement discriminantes, en particulier :

- Q7, qui apparaît comme l'item le plus sélectif ;
- Q1, Q4 et Q6, également caractérisées par un taux d'erreur élevé.

À l'inverse, les questions Q2, Q3 et Q5 ont été mieux maîtrisées, suggérant qu'elles mobilisaient des raisonnements plus accessibles ou plus familiers aux candidats.

Dans son ensemble, le bloc A remplit pleinement une fonction de différenciation cognitive. Il permet d'identifier les candidats capables de :

- structurer un raisonnement rigoureux ;
- résister aux effets de formulation ou aux pièges logiques ;
- mobiliser des compétences d'abstraction dans un temps contraint.

Par ailleurs, l'écart observé entre les scores les plus faibles et les meilleurs résultats témoigne d'un pouvoir discriminant élevé, indispensable dans une épreuve de sélection. Toutefois, le niveau de difficulté global de ce bloc a mécaniquement contribué à tirer les scores vers le bas, renforçant son rôle de filtre initial au sein de l'épreuve.

Enfin, au-delà des niveaux de participation, l'analyse des résultats met également en évidence des écarts de performance entre établissements, mesurés à partir du taux de réussite des candidats.

Ces écarts, qui devront être interprétés avec prudence compte tenu des effectifs parfois limités, traduisent néanmoins des dynamiques différenciées en matière de préparation et d'accompagnement des élèves. Ils peuvent constituer un levier d'émulation positive entre établissements, en valorisant les initiatives pédagogiques les plus efficaces et en encourageant le partage de bonnes pratiques.

Établissements	Présents	Reçus	%	Moyenne présents	Moyenne reçus
LYCÉE LA MENNAIS	19	15	79%	6,6	7,6
LYCÉE GÉNÉRAL PAUL GAUGUIN	14	9	64%	6,9	8,6
LYCÉE DU DIADÈME - TE TARA O MA'AO	9	3	33%	3,9	6,2
LYCÉE PROFESSIONNEL DE MAHINA	10	1	10%	2,2	8,0
LYCÉE SACRÉ CŒUR	3	2	67%	5,3	7,3
LYCÉE SAMUEL RAAPOTO	6	5	83%	5,7	6,0
LYCÉE DE UTUROA	5	4	80%	6,5	7,1
LYCÉE POLYVALENT PAPARA TUIANU LE GAYIC	2	1	50%	8,3	13,0
LYCÉE POLYVALENT DE TARAVAO	4	3	75%	8,0	9,7
LYCÉE POLYVALENT ST JOSEPH	1	0	0%	4,0	0,0
ÉCOLE HOTELIÈRE DE TAHITI	0	0			0,0
LYCÉE POMARE IV	1	1	100%	5,0	5,0
LYCÉE PROFESSIONNEL DON BOSCO	1	0	0%	4,0	0,0
Total général	75	44	59%	5,6	7,7

5.2. Bloc B – Jugement, discernement et pertinence

- Nombre de questions : 7
- Nombre maximum de points : 7

Le bloc B se distingue par un niveau de réussite globalement supérieur à celui observé pour le bloc A.

- Moyenne du bloc B : 3,02
- Médiane : 2,5
- Minimum : -0,5
- Maximum : 5,5

L'écart entre la moyenne et celle du bloc A traduit une meilleure appropriation des questions par les candidats, ainsi qu'un niveau de difficulté plus accessible. La distribution des résultats apparaît également moins marquée par des scores extrêmes, ce qui témoigne d'une plus grande homogénéité des performances.

L'analyse des items met en évidence une hiérarchie nette dans les niveaux de réussite. Certaines questions ont été particulièrement bien maîtrisées, notamment :

- Q13 et Q14, qui présentent les taux de réussite les plus élevés ;
- puis, dans une moindre mesure, Q8, Q9 et Q10.

À l'inverse, les questions Q11 et Q12 se distinguent par un niveau de difficulté plus élevé, suggérant qu'elles mobilisaient un degré d'analyse plus fin ou des arbitrages plus complexes.

Dans son ensemble, le bloc B évalue des compétences de jugement et de discernement, fondées sur la capacité à :

- apprécier une situation concrète ;
- identifier la réponse la plus pertinente dans un contexte donné ;
- mobiliser un raisonnement pragmatique, intégrant des dimensions humaines ou pédagogiques.

Les résultats observés indiquent que les candidats sont, dans l'ensemble, plus à l'aise dans ce registre que dans le raisonnement logique abstrait. Cette tendance souligne la présence, au sein du vivier, d'une intelligence dite « contextuelle », reposant sur le bon sens, l'adaptation et la compréhension des situations.

Le bloc B présente ainsi un pouvoir discriminant complémentaire de celui du bloc A : moins fondé sur la technicité du raisonnement, il permet de différencier les candidats selon leur capacité à mobiliser une intelligence pratique et à formuler des réponses appropriées à des situations concrètes.

5.3. Bloc C – Créativité et projection

- Nombre de questions : 2
- Nombre maximum de points : 7

Le bloc C présente des caractéristiques distinctes des deux premiers blocs, dans la mesure où il ne repose pas sur un barème strict de type vrai/faux, mais sur une appréciation graduée des productions écrites des candidats.

- Moyenne du bloc C : 1,52
- Médiane : 1,0
- Minimum : 0
- Maximum : 6

Le positionnement relativement bas de la moyenne, associé à une médiane proche, traduit une participation inégale à ce bloc. Une proportion non négligeable de candidats obtient un score nul ou très faible, soit en raison d'une absence de réponse, soit en raison d'une difficulté à se projeter dans l'exercice proposé.

Parallèlement, l'existence de scores élevés atteste de la capacité de certains candidats à produire des réponses structurées, originales et pertinentes. Cette configuration se traduit par une dispersion marquée des résultats, plus prononcée que dans les autres blocs.

Le bloc C constitue en effet un espace d'évaluation spécifique, centré sur des compétences de :

- projection et d'initiative ;
- créativité et capacité d'innovation ;
- adaptation des idées à un contexte donné.

Il joue ainsi un rôle de différenciation complémentaire, en révélant des aptitudes qui ne sont que partiellement captées par les blocs A et B.

En effet, l'exercice proposé reposait sur l'analyse de trois images distinctes, représentant chacune un objet ou un environnement (palette, ponton, lagon/espace forestier). Les candidats devaient en choisir une et imaginer une utilisation nouvelle, adaptée au contexte des îles.

Ces trois supports correspondaient à des niveaux de difficulté différenciés :

- la palette, objet courant et largement documenté, offrait de nombreuses possibilités de réemploi, mais présentait un risque d'originalité limitée ;
- le ponton impliquait un niveau intermédiaire de réflexion, nécessitant une capacité d'adaptation à un contexte spécifique ;
- le lagon ou l'espace forestier constituait un support plus exigeant, mobilisant des capacités de projection plus abstraites et une compréhension fine des enjeux environnementaux et territoriaux.

L'analyse des choix opérés par les candidats montre qu'une large majorité s'est orientée vers l'option la plus accessible en apparence, à savoir la palette. Ce choix, bien que légitime, a souvent conduit à des réponses reposant sur des idées déjà connues ou peu différenciantes.

Dans ce contexte, les productions écrites associées à ce support ont, dans de nombreux cas, présenté un niveau d'originalité limité, ce qui a mécaniquement restreint les possibilités d'obtention de scores élevés, l'évaluation tenant compte à la fois de la pertinence et du caractère innovant des propositions.

À l'inverse, les candidats ayant opté pour les supports plus exigeants ont, pour certains, su proposer des réponses plus différenciées, se traduisant par des niveaux de notation plus élevés.

Dans son ensemble, le bloc C met en évidence une difficulté pour une partie des candidats à s'engager dans une démarche de créativité contrainte, consistant à dépasser les usages les plus évidents pour proposer des solutions adaptées au contexte insulaire.

Enfin, l'analyse des productions écrites du bloc C met en évidence, pour un nombre significatif de copies, des difficultés marquées en matière d'orthographe et de syntaxe, pouvant nuire à la

clarté de l'expression. Dans certains cas, ces insuffisances rendent la compréhension du propos difficile, voire partiellement inintelligible.

6. La question bonus

La question bonus n'a été réussie que par 11 candidats sur 75 présents, soit un taux de réussite relativement faible (14,5% des participants).

Ce faible taux de succès confirme le caractère exigeant et discriminant de cet item, conçu comme un exercice complémentaire mobilisant des capacités de raisonnement rapide dans un format différent de celui des blocs principaux.

L'analyse des résultats montre que la réussite à cette question n'est pas strictement corrélée au classement général. En particulier, deux candidats n'ayant pas été classés parmi les 44 premiers ont néanmoins apporté une réponse correcte.

Ce constat indique que la question bonus mobilise des compétences spécifiques, telles que :

- la capacité à identifier rapidement une logique implicite ;
- la vigilance face à un énoncé atypique ;
- ou encore une forme de raisonnement ponctuel, distinct des performances globales observées sur l'ensemble de l'épreuve.

Pour autant, son poids limité dans le barème ne permet pas, à lui seul, de modifier significativement la hiérarchie des candidats. Dans ce cadre, la question bonus remplit principalement une fonction de différenciation fine, en particulier entre des candidats présentant des scores proches. Elle permet ainsi d'apporter un élément complémentaire d'appréciation, sans remettre en cause la structure générale du classement fondée sur les résultats cumulés.

7. Analyse transversale des performances et typologie des profils

L'analyse des résultats permet de dégager plusieurs enseignements quant à la structure des performances observées et à la diversité des profils de candidats.

7.1. Hiérarchisation et niveau du groupe de tête

Les meilleurs scores atteignent 13 points, traduisant un niveau de performance élevé pour les candidats situés en tête du classement. L'analyse met en évidence des écarts relativement resserrés dans le haut du tableau, révélant un groupe de tête homogène. Cette configuration confirme à la fois la capacité de l'épreuve à discriminer les candidats et la robustesse du classement fondé sur les scores cumulés.

7.2. Lecture croisée des blocs

Au-delà de l'analyse par bloc, une lecture transversale met en évidence des différences significatives selon les registres de compétences mobilisés.

L'écart observé entre le bloc A (raisonnement logique) et le bloc B (jugement et discernement) est particulièrement structurant :

- le bloc A repose sur des capacités de raisonnement abstrait et agit comme un filtre exigeant et fortement discriminant ;
- le bloc B mobilise des compétences de compréhension des situations et de choix de réponses appropriées, globalement mieux maîtrisées et plus largement partagées.

Cette complémentarité contribue à enrichir la portée de l'épreuve, en permettant d'évaluer des formes d'intelligence distinctes.

7.3. Spécificité du bloc C

Le bloc C présente une distribution des résultats plus contrastée. Deux phénomènes principaux sont observés :

- une proportion significative de candidats obtenant un score nul ou faible, traduisant une difficulté à s’engager dans un exercice de projection ;
- un groupe plus restreint de candidats obtenant des scores élevés, révélant une capacité à formuler des propositions différenciées.

Cette configuration confère au bloc C un rôle spécifique : il n’opère pas comme un prolongement des blocs A et B, mais apporte un éclairage complémentaire sur certaines aptitudes, notamment en matière de créativité et de capacité d’initiative.

7.4. Corrélation entre les performances

L’analyse met en évidence une corrélation partielle entre les résultats selon les blocs. Certains candidats bien classés peuvent présenter des résultats plus contrastés sur le bloc C, tandis que des écarts peuvent apparaître pour certains candidats selon les blocs. Ces variations traduisent la diversité des compétences mobilisées par l’épreuve, sans remettre en cause la hiérarchisation globale fondée sur le total des points obtenus.

7.5. Analyse par niveau scolaire

L’examen des résultats par niveau met en évidence des différences entre filières. Les élèves issus de la filière générale, en particulier en première et terminale générales, obtiennent globalement les meilleurs résultats. Cette tendance peut notamment s’expliquer par une maîtrise plus affirmée du raisonnement abstrait, mobilisé dans le bloc A, ou une aisance rédactionnelle facilitant la production dans le bloc C.

Les élèves de seconde présentent des résultats proches de la moyenne générale, ce qui confirme l’accessibilité de l’épreuve à un public large. À l’inverse, les résultats observés dans les filières professionnelles apparaissent plus faibles en moyenne. Cet écart peut notamment refléter une moindre familiarité avec certains types d’exercices proposés, ou une adéquation partielle entre le format de l’épreuve et les compétences développées dans ces parcours. Ces constats doivent toutefois être interprétés avec prudence au regard des effectifs concernés.

7.6. Typologie des configurations de performance

L'analyse croisée des résultats permet d'identifier plusieurs configurations de performance, selon la répartition des scores entre les blocs :

- des candidats présentant des résultats élevés et homogènes sur l'ensemble des blocs ;
- des candidats se distinguant principalement par leurs performances en raisonnement logique ;
- des candidats obtenant des résultats plus élevés dans les blocs B et C, traduisant une aisance relative dans les situations de discernement ou de projection ;
- des candidats présentant des résultats plus hétérogènes selon les blocs.

Ces configurations traduisent la diversité des profils observés, tout en s'inscrivant dans une hiérarchisation fondée sur les scores cumulés.

7.7. Gestion de l'épreuve et prise en compte du barème

L'épreuve ne se limite pas à mesurer des connaissances, mais intègre également une dimension de prise de décision en situation d'incertitude. L'analyse des copies met en évidence une tendance largement partagée chez les candidats à répondre à l'ensemble des questions, y compris lorsque la réponse n'est pas assurée.

Ce comportement suggère une prise en compte insuffisante du barème de correction, pourtant explicitement indiqué en amont de l'épreuve, et qui pénalise les réponses erronées dans les blocs A et B.

Dans ce contexte, la stratégie consistant à répondre systématiquement à toutes les questions, sans arbitrage en fonction du degré de certitude, a pu conduire à une dégradation du score global, du fait de l'application de pénalités.

Cette observation met en évidence une difficulté, pour une partie des candidats, à gérer l'épreuve dans sa dimension stratégique, en intégrant à la fois le temps disponible, le niveau de difficulté des questions et les modalités de notation.

Elle constitue un enseignement important pour les prochaines sessions, appelant à une meilleure sensibilisation des candidats à la gestion du risque dans un contexte de barème négatif, et plus largement, à une approche plus stratégique de l'épreuve, fondée sur des choix argumentés plutôt que sur une réponse exhaustive.

8. Synthèse générale et conclusion du jury

L'analyse des résultats de l'épreuve de sélection Pacific Genius 2026 – session 1 confirme la solidité méthodologique et la pertinence du dispositif retenu.

En combinant plusieurs blocs complémentaires, l'épreuve permet de hiérarchiser les candidats de manière objective, transparente et lisible, tout en révélant des écarts de performance significatifs, liés à la diversité des compétences mobilisées.

Elle met ainsi en évidence, au sein du vivier, une pluralité de profils et de niveaux de maîtrise, tout en permettant d'identifier les candidats présentant les résultats les plus élevés au regard des critères définis.

La complémentarité du raisonnement logique, du discernement pratique et de la capacité de projection constitue l'un des principaux atouts de cette épreuve, en assurant une évaluation équilibrée et discriminante.

Le jury considère, en conséquence, que les résultats présentés offrent une base fiable, cohérente et objectivée pour l'établissement du classement et la détermination des candidats retenus, conformément aux règles de notation annoncées aux participants.

9. Recommandations pour les prochaines sessions

Plusieurs axes d'amélioration peuvent être identifiés à partir de l'analyse des résultats et des conditions de participation. Ces recommandations ont vocation à nourrir la préparation de l'édition 2027, dans une logique d'amélioration continue du dispositif et de renforcement de son ancrage territorial.

9.1. Renforcement de la préparation des candidats, en particulier au bloc A

Le niveau d'exigence du bloc A apparaît élevé, mais constitue un élément structurant de l'épreuve et doit être maintenu. Afin de mieux préparer les candidats, il est recommandé de :

- mettre à disposition des annales accompagnées de corrigés détaillés, permettant de comprendre les attendus et les raisonnements attendus ;
- proposer des exemples de questions commentées, illustrant les pièges fréquents et les stratégies de résolution ;
- sensibiliser les candidats à la gestion du barème, notamment à la prise en compte des pénalités en cas de réponse erronée ;

Ces outils contribueraient à mieux préparer les élèves, sans abaisser le niveau d'exigence.

9.2. Structuration d'un réseau de référents dans les établissements

L'analyse de la participation montre que la mobilisation des candidats repose largement sur l'implication des équipes éducatives, et parfois sur des initiatives individuelles. Il est recommandé de :

- identifier, dans chaque établissement, un référent Pacific Genius ;
- formaliser un réseau de correspondants, en lien avec la direction de l'éducation ;
- organiser des temps d'information ou de présentation du programme à destination des équipes pédagogiques.

Une telle structuration permettrait d'assurer une mobilisation plus homogène sur le territoire, notamment dans les archipels.

9.3. Meilleure prise en compte de la diversité des filières

Les écarts observés entre filières invitent à adapter certains items, sans remettre en cause le niveau d'exigence global. Il pourrait être envisagé de :

- diversifier davantage les formats de questions, en intégrant des situations concrètes ou techniques ;
- veiller à une meilleure accessibilité cognitive des énoncés, notamment pour les candidats issus de filières professionnelles ou technologiques.

L'objectif est de garantir une équité d'accès à l'épreuve, sans en modifier les finalités.

9.4. Renforcement de l'accompagnement à l'expression écrite (bloc C)

Les difficultés observées en matière d'orthographe, de syntaxe et de structuration des réponses appellent une attention particulière. Il est recommandé de :

- sensibiliser les candidats à l'importance de la qualité rédactionnelle dans les exercices de projection ;
- proposer des exemples de réponses attendues, illustrant les critères de clarté, de structuration et de pertinence ;
- encourager, en amont, des exercices d'entraînement à l'expression écrite courte, en lien avec les thématiques du programme.

Cette dimension constitue un levier d'amélioration significatif, notamment pour le bloc C.

9.5. Amélioration du taux de présence

Le taux d'absence observé (25,7 %) reste significatif. Il est recommandé de :

- renforcer les dispositifs de relance et de confirmation des inscriptions ;

- s'appuyer sur les référents établissements pour assurer un suivi individualisé des candidats ;
- étudier la mise en place d'une liste d'attente ou de modalités complémentaires (session de rattrapage, sur-inscription encadrée).

L'objectif est d'optimiser le taux de participation tout en sécurisant l'organisation de l'épreuve.